

À la recherche d'un commerce équitable Sud-Sud: quelles opportunités?

Par Ana Isabel Otero, Étudiante au Doctorat en Science politique, membre de la délégation au FSM de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, Université du Québec à Montréal

Le commerce équitable n'est pas la réponse à tous les problèmes de développement, il n'est qu'une solution partielle - Le commerce équitable n'est pas suffisant pour améliorer la qualité de vie des producteurs et il commence à reproduire les mêmes patrons que le marché conventionnel - Le commerce équitable Nord-Sud est encore source de dépendance - Le marché équitable au Nord est encore très fragile - Le besoin pour établir un marché local est de plus en plus important.

Ces phrases ont fait le tour des différents ateliers sur le commerce équitable au sein du Forum Social Mondial (FSM) qui a eu lieu à Nairobi, Kenya, du 20 au 25 janvier 2007. Le constant général est que le commerce équitable doit évoluer et prendre en considération autant les valeurs que les besoins propres à chaque pays et à chaque culture, d'une part. De l'autre part, le marché au Nord semble avoir atteint sa limite. Ainsi, la nouvelle quête est pour le marché local, soit au niveau national, soit au niveau régional ou « Sud-Sud ».

Cet article cherche à mettre en valeur les idées principales de trois ateliers portant sur le commerce équitable Sud-Sud, comme complément au système Nord-Sud mis en place dès années 80.

Vers une certification africaine des produits équitables

Cet atelier, qui a eu lieu le 22 janvier 2007, avait plusieurs objectifs : faire un état des lieux du commerce équitable en Afrique; expliquer pourquoi une certification africaine des produits équitables est nécessaire; et exposer le processus d'élaboration d'un système de certification africaine des produits équitables. Le médiateur était Maleye Diagne, du RIPESS au Sénégal, et les panélistes étaient Abdourahmane Gueye et Amadou Diallo d'ENDA au Sénégal, Joan Karanja du COFTA au Kenya, et Mike Muchilwa de l'IFAT.

Il a été préparé par Environnement, Développement, Action (ENDA Tiers Monde) au Sénégal en collaboration avec le RIPESS. L'organisation internationale ENDA Tiers Monde appuie depuis des années des groupes de base dans leurs activités de production et de transformation et les accompagne dans la recherche de marchés, tant au niveau local et national, qu'au niveau sous-régional et international. Cette organisation a déjà amorcé quelques efforts concernant l'harmonisation des principes du commerce équitable en territoire africain. Plus précisément, elle a rédigé une Charte nationale du commerce équitable qui a été validée à Dakar, le jeudi 19 octobre 2006¹.

¹<http://www.enda.sn/>

L'adoption de la Charte marque une étape importante d'un travail mené au Sénégal depuis 2005 par les organisations de producteurs et de transformateurs. L'objectif est de mettre en place un système de certification adapté au contexte africain dont les coûts seraient à la portée des petits producteurs. En ce qui concerne le secteur agricole, la Charte a été redéfinie afin d'être un outil pour promouvoir la justice sociale et stimuler les échanges commerciaux locaux, régionaux, et internationaux, de manière que les petits producteurs puissent participer au marché mondial.

Cette Charte nationale d'engagement des acteurs du commerce équitable se positionne comme un instrument local qui veut éviter de reproduire les stratégies créées par les organisations du Nord dans le cadre du commerce équitable. Ainsi, elle prend en compte les spécificités et les valeurs africaines. Elle vise aussi à redéfinir des accords réalisés avec les partenaires au bénéfice des producteurs locaux. Par ailleurs, afin de mettre en œuvre de la Charte du commerce équitable, elle incite le renforcement des capacités des acteurs locaux. De même, la Charte prend en considération les défis d'organisation des producteurs, les difficultés de la production et de la commercialisation, et facilite l'accès au financement. Cette Charte repose sur une base éthique, un engagement social et environnemental inscrit au sein des pratiques économiques².

Quelques pistes d'action

Un but plus précis de cet atelier était d'échanger des expériences avec d'autres acteurs, autant de l'Afrique que du Nord afin de mieux cerner les possibilités de créer un label africain pour les produits équitables. Il avait aussi comme but de faire partager la dynamique en cours visant l'élaboration de ce système et de proposer des outils pour une harmonisation panafricaine du processus. Un deuxième atelier portant sur le commerce équitable et les perspectives Sud-Sud (présenté aussi dans cet article) a permis de compléter les échanges entrepris.

Cet atelier a montré quelques pistes d'action à suivre afin de créer ce système africain de commerce équitable, le cas du Sénégal étant le plus emblématique. Dans ce pays, par exemple, le succès du commerce équitable a encouragé les acteurs nationaux à créer un environnement favorable au marché local. La voie privilégiée a été le dialogue entre les différents acteurs de la chaîne de valeur, ainsi que la prise de décision collective. Les résultats issus de ce processus de dialogue pourront être à la base d'un système de certification équitable propre à ce continent et de la création d'outils pour une organisation pan-africaine. C'est un processus qui émerge de la base et dont les chances de réussite sont plus grandes. De même, des efforts importants de convergence avec d'autres mouvements africains, comme l'économie sociale et solidaire, s'annoncent. En effet, le commerce équitable devrait normalement encourager les mouvements sociaux, faciliter la prise de pouvoir local et faciliter les partenariats.

Puisque les acteurs du Nord souvent ne sont pas au courant des spécificités du continent africain, la création d'un système régional, menée par des acteurs locaux, représente une opportunité unique de renouveler la définition du commerce équitable sur ce continent.

² Idem

Pour ce faire, les organisations africaines ont besoin d'un système simple qui prend en compte la réalité locale. Cela se traduit en la diminution de critères et des exigences. Quelques programmes de recherche, ainsi que des activités impliquant les producteurs et les artisans, ont été amorcés. Ainsi, le commerce équitable n'est pas perçu comme un système rigide où les normes sont constamment imposées, mais comme un système en évolution qui pourrait prendre différentes formes selon le contexte. Au niveau continental, il existe des réseaux déjà en place, étant *Coopération for Fair Trade in Africa* (COFTA) le plus représentatif. Il s'agit, en effet, d'un espace de convergence pour les initiatives nationales et régionales.

Fair trade : South-South perspective

Un autre atelier a ensuite été organisé par le Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (RIPESS) le 23 janvier. La mission du RIPESS est de renforcer les dynamiques d'échanges intercontinentales et les différentes façons de penser l'économie sociale et solidaire; de promouvoir les principes, valeurs, et pratiques des acteurs de l'économie sociale et solidaire; de participer à la transformation sociale et à la promotion des initiatives économiques créatrices visant le développement local; de faire le plaidoyer en faveur de la diversité interculturelle, la démocratie et la participation populaire; et d'appuyer, conseiller et accompagner techniquement des entreprises à finalité sociale.

Les discussions de cet atelier ont reposé sur l'idée que le commerce équitable est un concept qui commence à être assez connu chez les consommateurs du Nord, mais que beaucoup de producteurs du Sud, et la majorité des consommateurs de cette région, manquent d'information sur son contenu, son fonctionnement et, principalement, sur les produits existants. De plus, les produits sont normalement trop inaccessibles aux consommateurs du Sud à cause de leur prix. Dans un tel contexte, le commerce équitable Sud-Sud constitue une opportunité autant pour les producteurs que pour les consommateurs locaux.

Les objectifs du panel étaient de croiser les différentes initiatives Sud-Sud, faire connaître les différentes initiatives des autres continents; de permettre l'accès des consommateurs et aux producteurs à faible revenu du Sud aux produits équitables; et de créer des canaux de commercialisation Sud-Sud. Un représentant d'ENDA a été le modérateur, et parmi les panélistes on a trouvé Fabiola Zerbini, de FACES do Brésil, Pierre Johnson de PSES en France, de Christophe Alliot de FLO et Maleye Diagne du RIPESS au Sénégal

Lors de cet atelier, l'accent a d'abord été mis sur le fait que le commerce équitable est plus qu'un système commercial. Son but est beaucoup plus large que le fait d'améliorer la qualité de vie des producteurs et de remplir les attentes des consommateurs. Il vise, en fait, à modifier le système commercial dans son ensemble. Toutefois, pour ce faire, il est nécessaire de faire évoluer autant le concept que les pratiques. Puisqu'il s'agit d'un processus social, il est nécessaire d'inclure tous les acteurs dans la chaîne de valeur : producteurs, consommateurs, traders, certificateurs, etc.

Quelques défis et quelques opportunités

Il existe encore des problèmes de communication et d'accès à la technologie dans les pays du Sud. Les producteurs ont toujours des difficultés pour remplir les critères de qualité exigés et actuellement. Souvent ils ont l'impression que le processus de certification leur échappe. Il existe, en outre, des barrières politiques qui empêchent l'accès des producteurs à leurs propres marchés locaux. Dans quelques pays africains le gouvernement a même un contrôle assez important sur les activités commerciales. Nulle activité économique peut être mise en place sans passer par l'approbation gouvernementale. Ces barrières posent donc des obstacles importants le développement d'un système équitable régional.

Toutefois, malgré ces défis, l'Afrique pourrait avoir un système de commerce équitable propre et s'insérer dans les luttes politiques pour protéger le marché local. Il faut donc encourager le dialogue et travailler à la création de réseaux. De même, il existe quelques expériences du commerce Sud-Sud qui ne sont pas inscrites dans le système de commerce équitable, mais qui peuvent être à la base d'un commerce équitable régional.

Par ailleurs, les organisations au Sud prennent de plus en plus de pouvoir et qu'elles commencent à s'organiser en associations nationales. Ainsi, elles commencent même à entrer en concurrence avec les compagnies transnationales au niveau national. Par exemple, les producteurs ont commencé à avancer dans les étapes de transformations des produits dans des pays comme le Pérou et l'Équateur. Les producteurs ont vu le besoin d'avancer dans les étapes de production une fois que le marché international s'est épuisé. Actuellement, ils ont créé leurs propres emballages en fonction des besoins locaux. Toutefois, il faut faire la différence entre les pays du Sud puisque certains manquent plus que d'autres de moyens financiers et d'infrastructure.

Aussi, il existe quelques pays en Afrique qui ont commencé à mettre en place les fondements d'un système équitable national, voire régional. Par exemple, il existe déjà une plate-forme de commerce équitable au Sénégal. Il faut, néanmoins, redéfinir le commerce équitable, car il a été conçu dans une perspective Nord-Sud.

De même, il est nécessaire de prendre en considération des aspects plus techniques. Plusieurs questions restent en suspens : faut-il conserver les mêmes normes que dans le système Nord-Sud ou s'il faut en créer des nouvelles? La création d'un système local va-t-elle entraîner des nouveaux coûts? Est-ce que le citoyen africain moyen est suffisamment sensibilisé pour ouvrir la perspective du marché régional? Il faut également augmenter la capacité de transformation et réadapter les produits pour le marché local.

L'exemple du Brésil : Atelier Commerce équitable et économie solidaire au Brésil – Le système brésilien de commerce équitable et solidaire.

Cet atelier, organisé par *FACES do Brasil*, a mis l'accent principalement sur deux points: la création d'une plate-forme brésilienne regroupant le gouvernement, la société civile et les ONG, et la convergence entre le commerce équitable et l'économie sociale et solidaire en général.

Dans le cas particulier du Brésil, le commerce équitable a été conçu dès ses origines comme un mouvement convergent avec l'économie sociale et solidaire, ainsi qu'avec les mouvements d'agriculture populaire. *FACES do Brasil*, quant à lui, est né avec le but d'articuler les mobilisations nationales déjà existantes, telles que l'économie solidaire et les mouvements agraires, au système de commerce solidaire et éthique. La création d'un marché local est un des objectifs principaux. Pour ce faire, plusieurs organisations se sont regroupées et ont largement nourri le débat avec des idées innovatrices. Sa légitimité et sa transparence lui ont permis de se constituer en un Forum d'articulation du commerce éthique et solidaire (ou *FACES*) au Brésil en 2002³. L'originalité de *FACES do Brasil* est qu'il regroupe non seulement des ONG et d'autres représentants de la société civile comme les travailleurs, mais aussi des représentants du gouvernement, des entreprises, et des prestataires de service. L'objectif principal de cette organisation est d'encourager la création d'un environnement favorable à la mise en place d'un système brésilien de commerce éthique et solidaire ainsi que de promouvoir l'équité et l'inclusion sociale.

En outre, les instigateurs du commerce équitable au Brésil ont rédigé une lettre sur les principes et de critères du commerce équitable. Cette lettre devrait servir de guide autant pour le gouvernement que pour les mouvements sociaux et agraires. Le résultat devrait être un système national basé sur des principes et des valeurs propres⁴. Les valeurs, principes et critères représentent un ensemble d'idées systématisées en règles et normes qui agissent comme cadre référentiel, tout au long de la chaîne de valeur. Contrairement au commerce conventionnel, ce système cherche à valoriser le processus de production, ainsi que les êtres humains, la culture et l'environnement. *FACES do Brasil* certifie que la mise en pratique de ces valeurs, principes et critères sont à la base d'une forme de commercialisation plus éthique et solidaire. Ceci représente aussi un effort d'action collective amorcé depuis 2005.

De même, un autre document est censé apparaître en avril 2007. Ce document présentera les bénéfices aux producteurs, les principes et critères énoncés dans la lettre précédente, et les systèmes de garantie et de reconnaissance. Il ne s'agit uniquement d'un produit, mais d'un système commercial. Ce système sera basé sur l'auto déclaration, la participation et la certification.

Pour les brésiliens, le commerce équitable est un régulateur du système qui offre un espace de participation à la société civile. Un autre élément est la création d'un label national qui implique l'identité nationale et la création d'un comité national d'économie

³<http://www.facesdobrasil.org.br>

⁴<http://www.facesdobrasil.org.br/fb/publicacoes/Cartilha%20PC.pdf>

solidaire. Le Brésil a beaucoup de potentiel agricole et le commerce équitable s'avère comme une politique de développement.

Conclusions

Encouragé par la recherche de marchés au Sud, le commerce équitable semble prendre un nouvel essor. Toutefois, cette recherche nécessite des outils innovateurs et mieux adaptés à la culture locale et aux besoins de la population. Le résultat pourrait être une nouvelle définition du commerce équitable et même une réadaptation de la production. En effet, les producteurs ont dû souvent se conformer aux valeurs ou aux exigences des consommateurs au Nord qui ne correspondent pas forcément aux valeurs ou aux possibilités de production du Sud. Cette reconversion permettrait de nouveaux débouchés pour les producteurs.